



# CANAL BANNEGON

n° 20 - janvier 2019

*Modeline DeMille*



## CANAL BANNEGON

n°20 - janvier 2019

Édité par  
La Commission communication  
de la commune de Bannegon

Directeur de la publication :  
Claude DESOBLIN

Dépôt légal :  
1er trimestre 2019

Membres de la commission :  
Philippe ANDRÉ,  
Jérôme BILBEAU,  
Bénédicte BONNET,  
Valérie CAMPOS,  
Claude DESOBLIN,  
Madeleine MALIN,  
Serge MORAT,  
Laurent PICQ,  
Brigitte ROLLET.

Mise en page :  
Morgane ANDRÉ

Image de couverture :  
Madeleine MALIN

Photos/Images :  
Un peu tout le monde  
Pixabay  
Iconfinder

# LE MOT DU MAIRE

**C**hers concitoyens. Vous avez pu constater que les travaux d'enfouissement du réseau de la fibre optique de Vernais à Bannegon sont terminés. Courant janvier 2019, les armoires seront installées sur le socle béton situé près de l'abri bus. La mise en service devrait avoir lieu dans le 1<sup>er</sup> semestre 2019.

Pour l'année 2019 nous réaliserons, après avoir obtenu les subventions, les travaux suivants :

Sécurisation des abords de la RD76 au Rhimbé, par le busage des fossés de chaque côté de la route et réaménagement pour un coût de 25 000€ HT.

Mise en place d'un abri bus au Rhimbé à côté du panneau arrêt bus, après accord de la région, estimation du coût environ 5 000€.

En cours de réalisation, acquisition de l'atelier (ex Menuiserie Dumay), rue de la mairie pour 20 000€ hors frais de notaire.

J'espère vous accueillir le 19 janvier à l'occasion de la cérémonie des vœux. Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019.

Claude DESOBLIN  
Maire de Bannegon

## MAIRIE DE BANNEGON

☎ | 02.48.61.83.61  
✉ | [mairie.bannegon@wanadoo.fr](mailto:mairie.bannegon@wanadoo.fr)  
🌐 | <http://www.bannegon.fr>

### Horaires d'ouvertures :

Lundi : 13h30 à 17h30  
Mardi : 13h30 à 17h30  
Jeudi : 8h00 à 12h15  
Vendredi : 8h00 à 12h15

## AGENCE POSTALE

☎ | 02.48.56.79.80



### Horaires d'ouvertures :

Lundi : 13h45 à 17h00  
Mardi : 13h45 à 17h00  
Jeudi : 8h45 à 11h30  
Vendredi : 8h45 à 11h30

## FLEURISSEMENT

Comme les années précédentes, seules trois personnes de Bannegon s'inscrivent au concours départemental des maisons fleuries, c'est dommage !!! Cette année, nous avons été remarquables puisque Isabelle GAUDRON obtient le 2<sup>ème</sup> prix dans la catégorie exploitation agricole, Mme Claudette LELONG et moi-même, 11<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dans la catégorie fleurissement sur la voie publique, BRAVO. Le concours est ouvert à tous, il suffit de s'inscrire en mairie en début d'année, n'hésitez pas.  
**Bénédicte BONNET**

# L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES BANNEGONNAISES

## BAR / RESTAURATION

### LE SAGONIN

Bar restaurant  
Place Saint-Georges  
Tel : 06 34 19 48 03

### MOULIN DE CHAMÉRON

Hôtel / Restaurant  
Chaméron  
Tel : 02 48 61 83 80

## BOULANGERIE PÂTISSERIE

### MAHIEU PATRICK

Rue de la Mairie  
Tel : 02 48 61 83 45

## COIFFURE

### SASU CHRISTINE AUBRUN

Mardi tous les 15 jours  
Place Saint-Georges  
Tel : 06 62 91 00 15

## ENTRETIEN ESPACES VERTS

### CHARPY GÉRARD

Le Rhimbé  
Tel : 06 72 03 49 63

## GITE / CAMPING

### LA FERME DU PONT DE SARGY

gîte rural - camping à la ferme -  
table d'hôtes - piscine  
Picq Laurent  
Le Pont de Sargy  
Tel : 02 48 61 84 02

## LOISIRS

### MAUPIED SOPHIE

Écurie la Prée des Veaux  
3, allée de la Prée des Veaux  
Tél : 06 64 96 49 79  
mail : [ecuriedelapree@outlook.fr](mailto:ecuriedelapree@outlook.fr)

## MÉCANIQUE AUTOMOBILE

### NOUAUD JEAN-CLAUDE

Réparation automobile  
La Croix Bodin  
Tel : 06 74 07 38 80

## PRODUCTEURS LOCAUX

### LES JARDINS DU BERRY

Confitures - miel  
Fattie et Guillaume Avon  
Le Rhimbé  
Tel : 09 88 66 57 92

### AUX THIOTS LÉGUMES

Jamet Jean Marc  
Les Thiots  
Tel : 06 01 30 16 48

## RETOUCHE - COUTURE

### INSTANT COUTURE

Atelier de retouches - cours -  
vente de kit  
Laetitia Boureau  
2 la Brot au Chat  
Tel fixe : 02 48 61 80 23  
Tel portable : 06 86 06 13 31

**Un oubli, une erreur ?  
N'hésitez pas à le signaler en  
Mairie afin que nous puissions  
effectuer la correction dans le  
prochain Canal Bannegon.**



Le mardi 13 novembre 2018, sous un ciel clément, Bannegon a été le terrain d'entraînement d'une unité d'intervention spécialisée de la police nationale de Bourges. Elle était accompagnée dans sa mission, des classes de seconde et de première du lycée Vauvert de la section bac pro des métiers de la sécurité et des pompiers volontaires de Bannegon. L'ensemble était encadré par les fonctionnaires du centre départemental de formation du commissariat de BOURGES. La mission : intervenir sur une scène de « tueur isolé ».

**Le scénario :** un individu désespéré et armé aurait tiré à plusieurs reprises sur un groupe scolaire en visite au château de Bannegon. Le but : que chacun des intervenants, policiers et pompiers, mairie, soient confrontés aux difficultés du terrain et mettent en place leurs protocoles d'intervention dans une telle situation.

Si les policiers étaient dans leur rôle et leur entraînement, les lycéens disciplinés se sont pris au jeu. Un premier groupe a joué les victimes, blessées, décédées, ou désorientées. Un second groupe, dirigé par les pompiers volontaires, est intervenu

pour le secours aux victimes. Enfin, des élèves ont accompagné en binôme les forces de l'ordre dans leur progression et l'interpellation du tireur, afin de mettre hors d'état de nuire l'individu. Chacun des participants a pu mettre ses connaissances en pratique, et a tiré profit de l'expérience des autres.

La mission s'est terminée dans la bonne humeur (la photo de groupe en témoigne). Un repas chaud et consistant concocté par le chef cuisinier du collège de SANCOINS a revigoré les troupes dans la salle des fêtes, prêtée pour l'occasion par la mairie de Bannegon.

Bannegonnaise, vidéaste et photographe de l'évènement, je vous transmets les remerciements du centre de formation, des policiers du Cher, et des élèves de la section BAC PRO métier de la sécurité du lycée de VAUVERT. Remerciements chaleureux également à la mairie, au propriétaire du château, aux pompiers volontaires et à l'ensemble des habitants d'avoir permis la mise en place de cet entraînement enrichissant.

Christelle VERDY



ASSOCIATIONS CLUB REFLET D'AUTOMNE

Le programme du club pour ce 1<sup>er</sup> semestre :

**16 janvier 2019** : remise des lots concours permanents

**2 février 2019** : Assemblée Générale

**25 février 2019** : inter-club

**6 mars 2019** : sortie restaurant

**26 juin 2019** : fête de l'amitié au chatelet (fédération départementale)

Cette année nous avons fêté le 1<sup>er</sup> centenaire adhérent au club depuis sa création, Monsieur PUJOL. L'occasion de lui remettre la médaille Générations Mouvement.

Arllette DESOBLIN



DANS CE NUMÉRO :

- Page 2** - Le mot du Maire
- Concours des maisons fleuries
- Page 3** - Événements à venir
- Les tables d'Arlette
- Page 4** - Informations diverses
- Réglementation apiculture
- Page 5** - Du nouveau à l'école
- MSAP de Dun-sur-Auron
- Page 6/7** - Dossier : Visages, village : le goût de l'archive

- Page 8** - Ecurie la prée des Veaux
- Communiqué Mairie
- Page 9** - Sapeurs Pompiers de Bannegon
- Club Reflet d'Automne
- Page 10** - L'unité d'intervention spécialisée de la police nationale de Bourges présente au Château
- Page 11** - L'annuaire des entreprises

ÉVÉNEMENTS À VENIR

**MAIRIE :**

**19 janvier** : Voeux du maire

**28 avril** : Fête de la Saint-Georges (brocante, manèges, course cycliste)

**EPINOCHÉ DE BANNEGON :**

**12 janvier 2019** : Assemblée générale à 10h

**24 mars 2019** : Concours de pêche à la truite challenge Mercier

**6 et 7 juillet 2019** : Rifles

**26 août 2019** : Concours individuel et américaine

**CLUB REFLET D'AUTOMNE**

**16 janvier 2019** : remise des lots concours permanents

**2 février 2019** : Assemblée Générale

**25 février 2019** : inter-club

**6 mars 2019** : sortie restaurant

**26 juin 2019** : fête de l'amitié au chatelet (fédération départementale)

Associations, clubs, entreprises vous avez des événements à venir ? N'hésitez pas à en faire part en Mairie afin de figurer dans le prochain numéro de Canal Bannegon

VIE COMMUNALE LES TABLES D'ARLETTE

Vous la connaissez cette grande dame, souvent en promenade avec son animal de compagnie à l'habit gris argent, jeune chienne au joli nom d'Orphée et au regard apaisant.

Arlette parmi toutes ses occupations, est depuis plusieurs années une féru de décoration de table pour les manifestations de la commune, 8 mai, 11 novembre, Noël, vœux du Maire.

Le jour J, les messieurs installent les tables avec dextérité, clac, clac. Bien plus facile qu'auparavant avec ce nouveau matériel. Tout est sur chariot.

En coulisse Arlette a déjà élaboré la couleur les chemins de table, confectionné l'ornement floral. En général 3 paniers, le central est plus important. Ils sont agrémentés de jolies plantes vivaces de saison, papiers de soie, branchages. Pour chaque manifestation l'harmonie florale est différente. A chaque mise en scène, Arlette prend des photos pour éviter de se répéter. C'est du sérieux. Bien sûr, pour le devoir de mémoire, les couleurs sont basées sur le bleu, le blanc et le rouge.

Donc une fois les tables installées, déroulement d'une nappe de papier blanc, chemins de table ajustés à égale distance, petits morceaux de scotch

pour les coins et stabiliser le tout. Bénédicte est la plus douée pour le pliage des coins, c'est la reine ! On anime avec les décorations d'Arlette, on ajoute quelques feuillages, on termine par la disposition des verres, en triangle. Au dernier moment Gérard rentre en action pour installer les assortiments de biscuits salés et sucrés disposés dans des assiettes dorées. Et là, nous vous attendons pour le verre de l'amitié, vin pétillant aromatisé de liqueur de cassis, de pêche ou vin rouge etc.

Madeleine MALIN



**BOITES AUX LETTRES**

Une petite information concernant les boîtes aux lettres ! Vous avez certainement remarqué que les boîtes aux lettres groupées ont été posées depuis quelques temps, toutefois ce n'est pas le cas pour les boîtes individuelles.

La raison en est simple, les boîtes aux lettres sont financées et fournies par La Poste, notre mission est de les mettre en place. Or à ce jour encore, La Poste ne nous a pas fourni les individuelles.

Dés réception de celles ci nous ne manquerons pas de les poser aussi vite que possible, merci de votre compréhension à tous .

**INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE**

La fibre optique sera bientôt à nos portes ! Et oui enfin la modernité

arrive dans notre commune, nous ne serons plus les oubliés d'Internet.

En effet les travaux en ce sens ont bels et bien avancé. Les gaines ont été tirées de la commune de Vernais jusqu'aux portes de notre Mairie. La dernière phase des travaux sera bientôt effectuée, c'est-à-dire la mise en place de l'armoire à proximité de la Mairie.

Suite à cela, il y aura une réunion publique pour vous informer du fonctionnement et des démarches à faire pour que votre foyer puisse accéder à internet via la fibre. La date exacte vous sera communiquée ultérieurement.

**DISPERSION DES CENDRES**

Concernant la dispersion des cendres dans le jardin des souvenirs, nous vous rappelons que toute dispersion doit être déclarée et enregistrée en mairie de par la loi du 18 décembre 2008.

Destination des cendres dans l'enceinte d'un cimetière. Plusieurs possibilités :

- le jardin des souvenirs pour disperser. Dispersées dans un secteur aménagé et prévu à cet effet et mis à disposition gratuitement par le cimetière en question.

- ou le columbarium pour déposer l'urne funéraire.

La dispersion des cendres ne peut avoir lieu qu'après déclaration effectuée à la Mairie de la commune concernée. L'identité de la personne décédée ainsi que la date et le lieu de dispersion des cendres sont inscrits sur un registre municipal spécial.

Cela permet de conserver la mémoire du défunt et donne aux proches un lieu de recueillement.

Jérôme BILBEAU

**INFOS RÉGLEMENTATION APICULTURE**

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements. Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne (www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr). Si vous disposez déjà d'un

numéro d'apiculteur (NAPI) il vous sera demandé. Dans le cas où vous vous déclarez pour la première fois un numéro d'apiculteur vous sera immédiatement attribué lors de votre déclaration. La déclaration des



ruches et ruchers doit se faire au moins une fois entre le 1er septembre et 31 décembre de l'année. Par contre, il est possible de se déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin. Nous rappelons aussi l'importance de veiller à la bonne santé de nos abeilles. Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 18, sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles ainsi que pour les démarches de déclaration (si vous n'avez pas internet).

**GDS Centre :**  
 4 rue Robert Mallet Stevens 36018 Chateauroux  
 02.54.08.13.80 - contact@gdscentre.fr

**GDS 18 :**  
 216 rue Louis Mallet 18000 Bourges  
 02.48.50.87.90 - gds18@reseau-gds.com

**JOURNEE DETENTE DU 14/10/2018**  
 Faute d'acteurs, nous avons dû annuler la randonnée pédestre prévue sur le calendrier 2018 et nous nous sommes retournés sur une journée détente qui demande moins de personnel.

Nous avons proposé un buffet le midi, 40 personnes ont répondu présentes, nous les en remercions et nous avons pu prolonger jusqu'au soir pour ceux qui le voulaient. L'après midi place à la promenade pour certains et pétanque pour les autres. Nous avons également proposé une tombola avec un jambon sec à gagner, bravo à la famille PERROT qui a eu le bon numéro. Le profit de cette journée nous a permis de verser 230€ au Téléthon, somme très convenable par rapport aux participants. Nous espérons l'année prochaine faire une randonnée, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés qui

veulent bien se joindre à nous pour animer notre village.

**SAINTE-BARBE DU 08/12/2018**  
 Comme chaque année, nous avons fêté notre Sainte Patronne avec une office religieuse sans prêtre et très peu de participants. Lors des allocutions, nous avons eu la présence du Colonel DUCHET Adjointe au Directeur du SDIS, du Lieutenant SAINT-GENEST représentant le Groupement Sud et l'Union départementale des Sapeurs Pompiers du Cher, M. AUPY Conseiller Départemental, Messieurs et Madames les Maires de Bannegon, Thaumiers et Neuilly en Dun, les employeurs conventionnés (Mairie de Bannegon et M. Michel CHASSET).

2018 a connu une baisse des interventions 75 au lieu de 83 en 2017 (50 secours à personne, 11 incendies, 8 accidents et 6

divers) et 20 refus de départ par manque de disponibilité. Notre effectif diminue tous les ans, il est actuellement de 14. **Nous avons vraiment un besoin de personnel alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre.**

Nelson CAMPOS et Romuald BONNET ont reçu leur diplôme COD 0 (prévention et conduite en sécurité). Gérard CHARPY a reçu la médaille du ministère échelon Or pour 30 ans de service, Jérôme BILBEAU, Sophie SERCIA et Bénédicte BONNET la médaille du ministère échelon Bronze pour 10 ans.

La soirée s'est poursuivie par un repas concocté par l'Eventail Gourmand de Saint-Germain-des-Bois réunissant 90 convives et animée par Laurent et Dom, nos animateurs fidèles.

Bénédicte BONNET



**L'EPINOCHÉ DE BANNEGON ASSOCIATIONS**

La société de pêche de Bannegon souhaite aux pêcheurs et à tous une bonne année 2019.

- Le programme de cette année :
- > Assemblée générale le 12 janvier 2019 à 10h
  - > Concours de pêche à la truite challenge Mercier, le 24 mars 2019
  - > Rifles les 6 et 7 juillet 2019
  - > Concours individuel et américaine le 26 août 2019

Un important alevinage a été effectué dans tous les biefs. L'entretien des berges du Canal est soigneusement fait par la commune.

Les cartes de pêche pourront être prises chez le trésorier M. Marcel BOIREAU (27 route de Bannegon, 18600 Neuilly-en-Dun) ou au Café de Thaumiers ou sur Internet. La carte gratuite a été remportée par M. Jacob HORN. Bonne pêche à tous et merci de respecter l'environnement

Gilbert BOUCHARNIN

Centre équestre (chevaux et poneys) situé au centre du village. Dirigé par Sophie MAUPIED, souriante, énergique et surtout passionnée. Apparemment ses premiers pas se sont faits sur le dos d'un poney. Lorsque que je suis entrée dans cet univers, j'ai eu l'impression de me retrouver dans les petites histoires de Martine (Martine à la maison, Martine à la ferme, etc.), ces petits livres des années 50 que je lisais à mes enfants. L'endroit est tellement séduisant et parfait. Ouvrant la petite barrière, je suis accueillie par le chien et le chat de la maison. Au loin dans les prés, les chevaux et les poneys. Ils n'entrent dans leur enclos qu'à la tombée de la nuit, la journée ils profitent du grand air.

Mais pourquoi à Bannegon ? Pour Sophie c'était l'occasion de se rapprocher de sa famille, quelle merveilleuse idée ! Sophie MAUPIED est diplômée d'un BEP agricole, activité hippique et entraînement de cheval de concours. Après une expérience professionnelle de 15 ans auprès de grands cavaliers d'obstacles, elle décide de transmettre son

savoir-faire auprès des adultes et des enfants. Tous les mois une animation est proposée le mercredi et le samedi. Peut être par la suite, se lancer dans la reproduction, l'aménagement de chambres d'hôtes pour les nouveaux adeptes de l'équitation ?

En septembre, la nouvelle propriétaire proposera des portes ouvertes avec dégustation de produits régionaux.

N'hésitez plus à vous renseigner pour entrer dans ce lieu presque magique. Vous aurez toutes les informations, tarifs, conditions d'accès...

Écurie la Prée des Veaux  
3, allée de la Prée des Veaux  
18210 Bannegon  
06 64 96 49 79  
ecuriedelapree@outlook.fr  
Page Facebook : Ecurie la Prée des Veaux

Madeleine MALIN (texte)  
Sophie MAUPIED (photos)



#2  
LES ANIMAUX

✗ Lorsque je promène mon chien, il peut m'arriver qu'il fasse ses besoins sur le trottoir, c'est désagréable pour les piétons.

✓ J'utilise un sac pour ramasser les crottes de mon chien.



Deux nouvelles institutrices et un service civique sont là pour faire étudier nos écoliers.

Aude CANDILLIER institutrice et directrice, présente le jeudi et le vendredi. Sandra FAYET présente lundi et mardi. Paul-Gabriel LANEURIT, aide incontestable, les seconde pour le matériel, les jeux, la documentation, et pour aider les élèves en petite difficulté. L'organisation et l'entente sont parfaites. Cette classe de 16 élèves fonctionne à merveille. Entre le suivi du programme de quatre niveaux différents (CE1, CE2, CM1, CLM2), les institutrices prennent l'initiative

et inculquent à travers la lecture, la poésie, l'art, de l'autonomie, de la réflexion, d'évoquer un désir. Le but : que chaque élève s'exprime avec éloquence devant le groupe. A mon départ, la classe était d'un calme serein.

Pour la rentrée prochaine quatre enfants (CP) sont attendus. Notre école s'enracine. Tellement agréable d'entendre la voix de ces enfants en passant furtivement pendant la récréation, ou de les voir rentrer de la cantine bien en rang. L'école fait vraiment partie de la vie d'un village.

Madeleine MALIN



Qu'est-ce qu'une Maison de services au public ?

Une Maison de services au public est un lieu dans lequel les habitants peuvent être accompagnés dans leurs démarches administratives : emploi, retraite, famille, social, santé, logement, énergie, accès au droit, etc. Chaque Maison de services au public, en fonction de son implantation sur le territoire, construit une « offre de services » spécifique et surtout adaptée aux besoins identifiés sur son bassin de vie.

En ce qui concerne la future MSAP de la communauté de communes du Dunois, elle sera localisée à Dun-sur-Auron, dans un local mutualisé avec la Maison des solidarités du Conseil départemental du Cher, rue Heurtault de Lamerville.

Cette mutualisation a été voulue dans un objectif de rationalisation des coûts et de mise en synergie des compétences.

Ainsi, les usagers pourront trouver dans un même lieu, des réponses à leurs questions relevant du domaine de la politique sociale et des renseignements sur leurs démarches administratives du quotidien.

**QUELLE EST L'OFFRE DE SERVICES « DE BASE » D'UNE MAISON ?**

**ACCUEIL, INFORMATION ET ORIENTATION**

- Accéder à de la documentation sur les différentes prestations susceptibles de correspondre à la situation de l'utilisateur.
- Connaître les conditions à satisfaire et les démarches à réaliser pour les obtenir.
- Être orienté vers l'agence partenaire adéquate.
- Bénéficier d'un libre accès à des postes informatiques, connectés à l'internet.

**AIDE À L'UTILISATION DES SERVICES EN LIGNE**

- Accompagner l'utilisateur pour rechercher des informations sur un site, créer ou mettre à jour son espace personnel
- Lui apporter un appui pour réaliser des télé-procédures (du type déclaration d'impôts) ou des

simulations de prestations. • Accompagner l'utilisateur dans l'utilisation des équipements numériques mis à disposition (ordinateur, scanner, système visio, imprimante, ...) et pour la création d'un compte de messagerie.

**FACILITATION ADMINISTRATIVE**

- Aider à la compréhension des informations adressées et des éléments sollicités.
- Aider à la constitution de dossier ou à la vérification de sa recevabilité.
- Effectuer l'édition, le retrait ou le dépôt de document.
- Numériser et imprimer des documents.

**FACILITER LA MISE EN RELATION**

- Aider à la prise de rendez-vous téléphonique.
- Aider à la prise de rendez-vous physique avec un conseiller partenaire.
- Organiser un rendez-vous à distance via des systèmes visio au sein de la Maison de services au public.

VISAGES, VILLAGE : LE GOÛT DE L'ARCHIVE<sup>1</sup> (1<sup>ER</sup> ÉPISODE)

Qui s'intéresse au passé du village aura déjà lu l'article d'un ancien numéro recensant les commerces d'antan dont les activités animaient la vie du bourg. La mémoire du village reste aussi dans les souvenirs des aînés, sollicités également dans des chroniques précédentes. Les cartes postales montrant Bannegon, et dont la mairie possède quelques reproductions, nous donnent quelques vues du village : le château bien sûr et la place y figurent souvent tout comme la « rue de la Halle » ou artère principale qui l'est restée. Alors que la vallée de la Creuse, pas si éloignée que cela, attira des centaines de peintres au XIX<sup>ème</sup> siècle (dont Manet qui

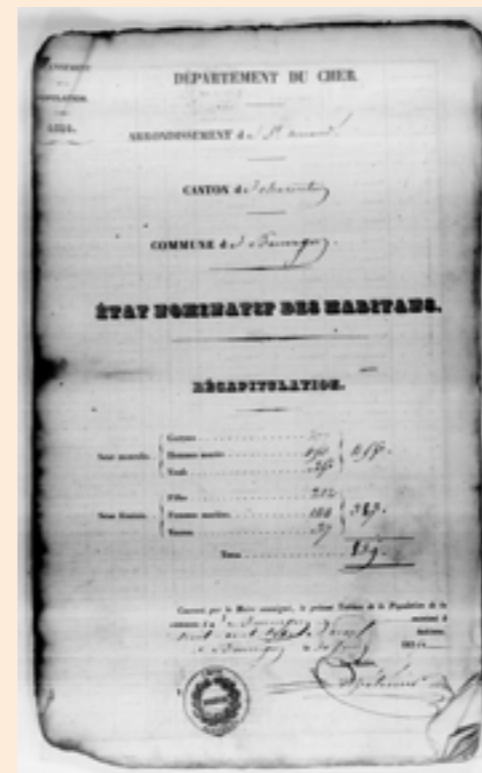
y composa 24 œuvres) si l'on en croit l'exposition qui fut consacrée il y a peu à 4 d'entre eux, rares sont les artistes que le paysage local a attiré ou inspiré à l'exception d'une poignée de noms dans un rayon assez large autour du village.

A défaut d'images et si l'on veut remonter plus loin dans le temps, d'autres documents existent grâce à l'organisation administrative mise en place à l'échelle du pays au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle et dont les archives de toute sorte sont riches et variées. Que nous disent-elles sur la vie de Bannegon, sa population, son apparence changeante, la nature dans laquelle le bourg se situe ? Que nous montrent-elles d'une

époque révolue, à un niveau aussi bien démographique, qu'économique ou même architectural ? Et en quoi nous parlent-elles du village et de ses changements au XXI<sup>ème</sup> siècle ?

La récente numérisation d'un grand nombre de documents des archives départementales du Cher (dont je remercie au passage le personnel pour son aide), permet en quelques clics de se faire une idée de périodes anciennes dont certaines caractéristiques demeurent. Commençons par la population : le plus ancien recensement disponible (en 1836), fait état de 839 personnes sur le village, avec une répartition assez équilibrée entre les sexes.

D'après celui de 1911, dernier accessible en ligne sur le site, on comptait 914 habitants il y a un peu plus d'un siècle. Compte tenu du nombre de noms sur le monument aux morts, il est plus que probable que la population a fortement baissé après la Grande Guerre, comme dans toutes les communes du pays.



Les « ménages » -selon le terme en vigueur- sont classés par taille (le plus grand groupe est celui des familles de 4 personnes mais, comme indiqué, cela peut inclure également les domestiques s'ils vivent sous le même toit, par nationalité et religion (très homogènes) et par âges (aucun octogénaire, une poignée de septuagénaires, alors que les nourrissons et enfants de moins de deux ans représentent les plus gros pourcentages).

A travers ces rangées de chiffres, se dessine une vie bien différente de la nôtre où les plus de 60 ans composent le quart de la population et où un dixième dépasse les 75 ans. A Bannegon, les 60-75 ans représenteraient 28% de la population totale

(et près de 40% en incluant les plus de 75 ans). De même, la cohabitation dans le même logis de personnel de service est aujourd'hui beaucoup plus rare.

Si l'on veut mettre un nom sur ces numéros, les registres paroissiaux et d'état civil (pour qui a la patience et le goût de les consulter) donnent la liste des naissances, décès et autre mariages : on pourrait établir un palmarès des prénoms les plus fréquents (après un coup d'œil rapide à une période type, il m'a semblé repérer un grand nombre de Pierre, Marie, Joseph, Solange et Louis qui reviennent régulièrement sous la plume des officiers de l'Etat civil). La fréquence du même patronyme suivi de prénoms et de dates de naissances rapprochées témoignent d'une natalité forte mais aussi sans doute de l'importance des familles au sens large (fratrie) vivant dans le village (ce qui fait écho aux noms gravés sur le monument aux morts dont beaucoup se répètent, tels les Bouillet, Dumay, Tissier et Vinadel). La répartition de la population active permet de voir l'importance des métiers

manuels liés à l'agriculture ainsi qu'une sorte d'homogénéité sociale dans les ménages dont il n'est pas sûr qu'elle se soit maintenue. Nombreuses sont les professions aujourd'hui disparues du bourg même si l'on en trouve ailleurs (forgeron, sabotier, etc.).

Dans un tout autre domaine, le dénombrement de la population en 1861 indique le nombre de maisons couvertes de chaume -minorité- ou de tuiles, d'ardoises et de zinc. Ailleurs, les cartes du cadastre napoléonien datant de 1836, également accessibles en ligne, donnent à voir une répartition des terres sans doute éloignées de celle que nous connaissons aujourd'hui même si les rivières et le tracé du canal permettent de se repérer. Grâce aux vues aériennes aujourd'hui disponibles sur la toile, d'autres paysages se dessinent dont on peut discerner les variations. Mais ce sera pour le prochain numéro. **Brigitte ROLLET**



Paysage de A. Lamoussière (Jouet sur l'Aubois)



<sup>1</sup> : Emprunts au titre d'un film d'Agnès Varda et d'un ouvrage d'Arlette Farge.